

PLU

Plan Local d'Urbanisme

Obligation légale de débroussaillage

Echelle : 1 / 1 500

PLU arrêté par DCM le 15 avril 2013
PLU approuvé par DCM le 18 mars 2014
Modification prescrite par DCM le 04 janvier 2016
Modification approuvée par DCM le 01 octobre 2018

- LÉGENDE
- ▭ Limite de zones ou de secteurs
 - UA Appellation des zones
 - OLD (Obligation Légale de Débroussaillage) art. 134-15 du Code forestier
 - ▨ Zone exposée
 - ▨ Bande de 200 m

